



**SNUipp-FSU**

128 Bd Auguste Blanqui  
75013 PARIS  
Tél. : 01 44 08 69 30  
Fax : 01 44 08 69 40

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Assez de bricolages irresponsables !**

Face à la pénurie de remplaçants liée aux insuffisances des recrutements et aux suppressions de postes, le ministère de l'Education nationale cherche, après l'appel aux retraités ou aux AVS ces deux dernières années, à recourir aux étudiants pour faire face aux besoins de remplacements dans les écoles du département de Seine-St-Denis.

Cette annonce montre la méconnaissance du ministre du métier de professeur des écoles et son mépris pour le professionnalisme des enseignants. Remplacer au pied levé un enseignant dans une classe de maternelle ou de CM2 ne s'improvise pas : cela demande connaissance des niveaux, de la gestion d'une classe et professionnalisme. La réussite des élèves ne peut s'accommoder de bricolages aussi irresponsables!

D'autre part le ministre prétend cacher le manque d'enseignants en offrant aux étudiants se destinant au métier d'enseignant l'occasion de se former sur le terrain. C'est sans doute la pire des méthodes de formation : sans préparation, sans connaissance préalable de la classe, sans réflexion postérieure au stage, sans bénéficier de l'expérience de l'IUFM. C'est faire fi des conditions indispensables pour qu'un stage soit formateur.

Les stages en responsabilité, tels qu'ils sont actuellement organisés pour les PE2 par l'IUFM, font partie du dispositif de formation des enseignants, et s'inscrivent dans une progression (stage d'observation, de pratique accompagnée,...). Ils sont préparés, accompagnés, suivis par des formateurs et doivent faire l'objet de bilans, d'analyses, d'évaluations. Rien n'est pire, pour les élèves comme pour les futurs enseignants, que les situations d'échec que propose le ministre.

Le SNUipp dénonce vigoureusement cette utilisation d'étudiants comme moyen de remplacement. Il demande au ministre de faire cesser ce dispositif. Il demande la création de postes nécessaires pour répondre à ces besoins de remplacements et soutient les enseignants du département de Seine-St-Denis en grève jeudi 18 pour ces raisons.

**Paris, le 17 février 2010**